

Bruxelles, le 16 06 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement d'une campagne de sécurité routière :

« Tout peut basculer en une fraction de seconde. »

« Tout peut basculer en une fraction de seconde. » C'est à peu près tout ce que l'on peut dire lorsque l'on entend les terribles témoignages de la campagne de sécurité routière menée par Parents d'enfants victimes de la route, la Mobilité, la Police, VIAS et la Justice. Le message de la campagne est simple : ne prenez pas le volant si vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue et respectez la vitesse indiquée. Il suffit d'une seconde pour que tout bascule. Désormais, vous serez obligé de voir ce message lorsque vous voudrez payer une amende routière.

« Allez, juste un dernier verre ! » Une expression que nous avons tous entendue ou prononcée nous-mêmes un jour. Ou que pensez-vous de : « Juste un ou deux kilomètres plus vite pour être à l'heure » ? Nous nous rendons tous-tes coupables de temps à autre de ce genre de comportement, mais pensons-nous suffisamment aux conséquences qu'il peut avoir ?

L'association *Parents d'enfants victimes de la route*, la Mobilité, la Police, VIAS et la Justice ont réalisé ensemble une communication sur l'ivresse au volant. Cette campagne vise à faire prendre conscience aux conducteurs que *tout peut basculer en une fraction de seconde*. La Belgique est l'un des plus mauvais élèves de la classe lorsqu'il est question de sécurité routière, c'est un fait. En 2024, 455 personnes ont encore perdu la vie sur les routes. D'ici 2050, l'objectif est de ramener ce nombre à zéro. Hélas, nous en sommes encore loin. Il est urgent de s'attaquer au problème.

Des témoignages poignants

Au travers de leurs témoignages, nous allons faire connaissance avec Lotte et Alfio. Il y a quelques années, Lotte a elle-même été une victime de la route, avec son compagnon Willem. Lotte et Willem profitaient d'une semaine de vacances et, le dernier soir, ils rentraient à vélo à leur camping. Ils ont été renversés par un conducteur qui a pris la fuite. Lotte est tombée dans le coma et sa rééducation a pris des années. Pour Willem, il était trop tard, il s'est retrouvé en état de mort cérébrale après quelques jours. Alfio a perdu son fils, Matthieu. Le conducteur de la voiture avait trop bu et roulait trop vite. Matthieu est mort sur le coup. Alfio a également perdu plusieurs amis lors de l'incident de Strépy-Bracquegnies. Un chauffard ivre a foncé dans la foule lors d'un cortège de carnaval.

Depuis la mort de leurs proches, Lotte et Alfio font tout ce qu'ils peuvent pour sensibiliser les gens à la conduite dangereuse. Ainsi, Lotte se rend dans les écoles pour conscientiser les jeunes aux conséquences de l'ivresse au volant. Alfio, quant à lui, s'implique pour que la politique change. Il a lancé une proposition de loi pour que le permis de conduire des chauffards et des personnes qui conduisent sous influence soit retiré plus rapidement et pour une plus longue période. Aujourd'hui, le permis de conduire est retiré pendant 15 jours et le conducteur peut ensuite reprendre le volant.

Vous avez reçu une amende ? Visionnez un témoignage avant de payer

L'utilisation de Just-on-web est une spécificité de la campagne. Vous avez reçu une amende ? Vous pouvez vous rendre sur [Just-on-web](#) pour la payer. Au moment de payer, un pop-up présentant le récit de Lotte ou d'Alfio apparaît. Après 10 secondes, vous pouvez passer la vidéo si vous le souhaitez et procéder au paiement.

Nous sommes le premier pays européen à sensibiliser de cette manière. Cette démarche transforme le simple acte de paiement en une occasion de sensibilisation, pour que l'amende ne soit pas seulement un rappel financier, mais un moment pour réfléchir au comportement sur la route.

Lotte De Ridder, victime de la route :

« Le mauvais choix de ce conducteur de combiner la conduite, l'alcool et la vitesse excessive nous a plongés, Willem et moi, dans le coma, provoquant de nombreuses fractures et hémorragies cérébrales. Mon Willem est mort, mon cœur a donc saigné lui aussi... Ce que j'ai vécu, je ne le souhaite à personne. Pour épargner aux futures victimes et à leurs proches mes nombreuses larmes, je veux dès maintenant réveiller les consciences des conducteurs et leur permettre de faire le bon choix lorsqu'ils montent dans leur voiture. Je suis donc heureuse de pouvoir apporter ma contribution à ce projet. »

Alfio Sardo, père de Matthieu, victime d'un accident de la route :

« Boire ou conduire ? C'est une phrase que nous connaissons tous. Trop d'accidents qui pourraient être évités se produisent encore aujourd'hui. Mon fils, Matthieu, avait 19 ans et il avait tout l'avenir devant lui. Combien de victimes doit-il encore y avoir ? Ne pas prendre le volant quand on a bu et rouler à une vitesse adaptée, ce sont des choses tellement évidentes, mais malheureusement, tout le monde ne garde pas cela à l'esprit en prenant le volant. J'espère qu'avec ce projet, nous sensibiliserons les gens et les confronterons aux conséquences que peut avoir une conduite imprudente. »

Une politique plus stricte vis-à-vis des récidivistes et davantage de tests salivaires

Le gouvernement considère lui aussi que les excès de vitesse et la conduite sous l'influence de drogue ou d'alcool sont un problème auquel il faut s'attaquer. C'est pourquoi l'accord de gouvernement prévoit une politique plus stricte à l'égard des récidivistes. Un budget sera dégagé pour des tests salivaires afin de détecter la présence de drogues sur les routes. L'accord prévoit par ailleurs des peines plus sévères pour l'utilisation du GSM au volant, l'introduction d'un blocage du permis de conduire et l'introduction du concept d'*homicide routier*.

« Le fait que Lotte et Alfio souhaitent prêter leur visage à notre nouvelle campagne pour représenter les nombreuses victimes d'infractions routières mérite notre plus profond respect. Tous deux sont parvenus à transformer leur chagrin en un message fort qui nous touche tous et toutes profondément. Un message qui, espérons-le, amorcera une tendance positive dans notre circulation routière, et plus particulièrement auprès des conducteurs qui ne réalisent toujours pas les conséquences que peut avoir leur conduite imprudente », a déclaré la ministre de la Justice Annelies Verlinden.

Sur la page de la campagne, vous en apprendrez davantage sur les témoignages de Lotte et Alfio :

https://justitie.belgium.be/fr/themes/securite_et_criminalite/traffic



SERVICE PUBLIC FEDERAL
JUSTICE



Service public fédéral
Mobilité et Transports



OVK + SAVE



all for zero



Police

